



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-98618>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-98618**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CEREMA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales

Description : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales

Identifiant de la procédure : 2b81c779-71ed-47b6-a2e1-5ab73064450d

Identifiant interne : 2024-004_M

Type de procédure : Mise en concurrence (article 5(3) du règlement 1370/2007)

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72224000 Services de conseil en gestion de projet

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales

Description : Régions : Hauts de France- Normandie

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72224000 Services de conseil en gestion de projet

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Hauts de France - Normandie

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché (LOT 1) ayant pour objet l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales est attribué à deux sociétés classées en 1 et 2 à l'issue de l'analyse des offres: - GINGER BURGEAP 143 Avenue de Verdun - 92442 ISSY LES MOULINEAUX N° de siret : 682 008 222 00379 APE : 7112B -ENVISOL 2 Rue Hector Berlioz - 38110 LA TOUR DU PIN N° de siret : 512 308 321 00052 APE : 7112B Le marché multi attributaire est conclu sans minimum et avec un maximum de 1 200 400 e HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. règlement de consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : cf. règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - un référé pré contractuel (articles L551 1 à L551 4, L551 10 à L551 12, R551 1, et R551 3 à R551 6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - un référé contractuel (articles L551 13 à L551 23, et R551 7 à R551 10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Cette

condition de publicité peut être remplie notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L521 1 du code de justice administrative) ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CEREMA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales

Description : Régions : Bretagne - Pays de la Loire - Nouvelle Aquitaine

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72224000 Services de conseil en gestion de projet

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Régions : Bretagne - Pays de la Loire - Nouvelle Aquitaine

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché (LOT 2) ayant pour objet l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales est attribué à deux sociétés classées en 1 et 2 à l'issue de l'analyse des offres: - GINGER BURGEAP 143 Avenue de Verdun - 92442 ISSY LES MOULINEAUX N° de siret : 682 008 222 00379 APE : 7112B -SEREA PA de Ragon - 26 rue Louis PASTEUR - 44119 TREILLIERES N° de siret : 49405215200043 APE : 7490B Le marché multi attributaire est conclu sans minimum et avec un maximum de 930 000 e HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. règlement de consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : cf. règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - un référé pré contractuel (articles L551 1 à L551 4, L551 10 à L551 12, R551 1, et R551 3 à R551 6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - un référé contractuel (articles L551 13 à L551 23, et R551 7 à R551 10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Cette condition de publicité peut être remplie notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L521 1 du code de justice administrative) ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CEREMA

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales

Description : Régions : Antilles - Guyane - La Réunion - Occitanie - PACA - Corse - Mayotte

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72224000 Services de conseil en gestion de projet

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Régions : Antilles - Guyane - La Réunion - Occitanie - PACA - Corse - Mayotte

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché (LOT 3) ayant pour objet l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de projets de restauration de décharges littorales est attribué à deux sociétés classées en 1 et 2 à l'issue de l'analyse des offres: - GINGER BURGEAP 143 Avenue de Verdun - 92442 ISSY LES MOULINEAUX N° de siret : 682 008 222 00379 APE : 7112B -EODD 171 - 173 rue Léon Blum - 69100 Villeurbanne N° de siret : 383 812 666 00220 APE : 7112B Le marché multi attributaire est conclu sans minimum et avec un maximum de 1 800 000 e HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : cf. règlement consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : cf. règlement de consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : cf. règlement de consultation

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - un référé pré contractuel (articles L551 1 à L551 4, L551 10 à L551 12, R551 1, et R551 3 à R551 6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - un référé contractuel (articles L551 13 à L551 23, et R551 7 à R551 10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Cette condition de publicité peut être remplie notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé suspension (article L521 1 du code de justice administrative) ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CEREMA

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CEREMA

Numéro d'enregistrement : 13001831000016FR

Adresse postale : BAT A CITE DES MOBLITES 25 AV FRANCOIS MITTERRAND

Ville : BRON

Code postal : 69674

Pays : France

Adresse électronique : samp.daf.sg.cerema@cerema.fr

Téléphone : 0482917563

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : LYON

Code postal : 69433

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 04 78 14 10 10

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a98d01bb-9e60-439c-9420-6d31e998e70a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/08/2024 à 17:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/08/2024